peep LLG
PORTE-PAROLE DE TOUTES LES FAMILLES

Concours MP 2014

Calendrier des épreuves écrites et des coefficients par matière

Concours et centre d'examen pour Paris	Date	Heure	Matière	Coefficient	
Polytechnique-ENS Ulm, Lyon, Cachan, Rennes				X (MP info)	X (I
Selon convocation aux épreuves :	Mardi 22 avril	8h00 12h00	Maths A	8	
Ecole polytechnique 91128 Palaiseau		14h00 18h00	Français	6	
ou second site qui sera indiqué en janvier 2014	Mercredi 23 avril	8h00 12h00	Maths B	7	
http://.polytechnique/concours.fr		14h00 18h00	Info A ou PSI	6	
Epreuves spécifiques aux ENS	Jeudi 24 avril	8h00 12h00	Maths C		
http://.ens.fr		14h00 18h00	Info-Maths		
	Vendredi 25 avril	8h00 14h00	Maths D		
		16h30 18h30	Info B*		
	Samedi 26 avril	*8h00 12h00*	*Physique*	*6*	
* pour l'admission seulement		*14h00 18h00*	*LV**	*6*	
Mines Ponts					
Parc floral	Lundi 28 avril	08h00 11h00	Maths 1	4	
Hall de la Pinède		13h00 16h00	Physique 1	3	
Avenue de la Pyramide - 75012		16h30 18h00	LV	3	
(entrée face château de Vincennes)	Mardi 29 avril	08h00 12h00	Maths 2	5	
		14h00 17h00	Option SI ou I	2	
http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr/	Mercredi 30 avril	08h00 11h00	Français	5	
		13h00 16h00	Physique 2	4	
		16h30 18h00	Chimie	2	
CCP (Concours communs polytechniques)					
Selon convocation aux épreuves	Vendredi 9 mai	8h00 12h00	Français	4	
centre d'examen 2013: Parc Floral		14h00 18h00	Maths 1	5	
Hall de la Pinède	Lundi 12 mai	8h00 12h00	Physique 1	3	
Avenue de la Pyramide- 75012		14H00 16h00	LV1	2	
		16h30 17h30	LV2 option	1	
Les coefficient généraux CCP peuvent être différents	Mardi 13 mai	8h00 12h00	Maths 2	5	
pour quelques écoles		14h00 17h00	Info ou SI	2	
	Mercredi 14 mai	8h00 12h00	Physique 2	3	
		14H00 16h00	Chimie	2	
Centrale-Supélec				Ecoles Centrales-Sup	
Parc floral	Vendredi 2 mai	8h00 12h00	Maths 1	18	
Hall de la Pinède		14h00 18h00	Rédaction	17	
Avenue de la Pyramide - 75012	Lundi 5 mai	8h00 12h00	Physique	12	
(entrée face château de Vincennes)		14h00 18h00	SI ou info	12	
	Mardi 6 mai	8h00 12h00	Physique - Chimie	12	
http://www.concours-centrale-supelec.fr		14h00 18h00	LV1	11	
	Mercredi 7 mai	8h00 12h00	Maths 2	18	
e3a				*	
Parc floral	Jeudi 15 mai	9h00 12h00	SI ou info		
Hall de la Pinède		14h00 17h00	Français		
Avenue de la Pyramide - 75012	Vendredi 16 mai	9h00 12h00	Maths B		
(entrée face château de Vincennes)		14h00 18h00	Physique Chimie		
http://www.e3a.fr	Lundi 19 mai	8h00 12h00	Maths A		
		13h30 14h30	facultatif		
*Coefficients variables selon école		14h45 17h45	LV		

peep LLG
PORTE-PAROLE DE TOUTES LES FAMILLES

Concours PC 2014

Calendrier des épreuves écrites et des coefficients par matière

Concours et centre d'examen pour Paris	Date	Heure	Matière	Coefficients	
ENS(ULM, Lyon, Cachan) Polytechnique ESPCI				X	ESPCI
Selon convocation aux épreuves :	Mardi 22 avril	8h00 12h00	Maths	9	9
Ecole polytechnique 91128 Palaiseau		14h00 18h00	Français	6	5
Ou second site qui sera connu en janvier 2014	Mercredi 23 avril	8h00 12h00	Physique A	6	5
		14h00 18h00	Chimie	6	9
Epreuves spécifique aux ENS	Jeudi 24 avril	8h00 13h00	Physique-chimie	ENS Lyon	
	Vendredi 25 avril	8h00 14h00	Phys C ou ChimC	ENS ULM	
		16h30 18h30	**Informatique B*	*4*	*4*
	Samedi 26 avril	8h00 12h00	Physique B	6	5
* pour l'admission seulement		14h00 18h00	*LV	6	6
Mines Ponts					
Parc floral	Lundi 28 avril	08h00 11h00	Maths 1	4	
Hall de la Pinède		13h00 16h00	Physique 1	4	
Avenue de la Pyramide - 75012		16h30 18h00	LV	3	
(entrée face château de Vincennes)	Mardi 29 avril	08h00 12h00	Physique 2	5	
		14h00 18h00	Chimie	4	
Site : http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr/	Mercredi 30 avril	08h00 11h00	Français	5	
		13h00 16h00	Maths 2	3	
CCP (Concours communs polytechniques)					
Selon convocation aux épreuves	Vendredi 9 mai	8h00 12h00	Français	4/4*	
Site		14h00 18h00	Maths 1	4/3*	
	Lundi 12 mai	8h00 12h00	Physique 1	4/4*	
		14H00 16h00	LV1	2/2*	
		16h30 17h30	LV2 option	1/1*	
**Les coefficient généraux CCP peuvent être diff ér*	Mardi 13 mail	8h00 12h00	Maths 2	4/3*	
pour quelques écoles. Ils sont ici dans l'ordre		14h00 18h00	Chimie 1	3/2,5*	
spé physique puis spé chimie	Mercredi 14 mai	8h00 12h00	Physique 2	4/4*	
		14H00 16h00	Chimie 2	1/3,5*	
Centrale-Supélec				*	
Parc floral	Jeudi 2 mai	8h00 12h00	Maths 1	12	
Hall de la Pinède		14h00 18h00	Rédaction	17	
Avenue de la Pyramide - 75012	Lundi 5 mai	8h00 12h00	Physique	18	
(entrée face château de Vincennes)		14h00 18h00	Chimie	12	
Site	Mardi 6 mai	8h00 12h00	Physique 2	18	
**Coef variables en fonction des écoles*		14h00 18h00	LV1	11	
	Mercredi 7 mai	8h00 12h00	Maths 2	12	
e3a					
Parc floral	Jeudi 15 mai	9h00 12h00	Chimie		
Hall de la Pinède		14h00 17h00	Français		
Avenue de la Pyramide - 75012	Vendredi 16 mai	9h00 12h00	Maths B		
(entrée face château de Vincennes)		14h00 18h00	Physique		
Site : http://www.e3a.fr	Lundi 19 mai	8h00 12h00	Maths A		
		13h30 14h30	QCM anglais		
		14h45 17h45	LV		

PORTE-PAROLE DE TOUTES LES FAMILLES

Concours PSI 2014

Calendrier des épreuves écrites et des coefficients par matière

Concours et centre d'examen pour Paris	Date	Heure	Matière	Coeff.
Polytechnique ENS Cachan				
selon convocation aux épreuves	Mardi 22 avril	8h00 12h00	Physique	5
		14h00 18h00	Français	4
Site : http://www.polytechnique/concours.fr	Mercredi 23 avril	8h00 13h00	SI	5
et http://www.ens-cachan.fr	Jeudi 24 avril	8h00 13h00	Modélisation	5
	Vendredi 25 avril	8h00 12h00	Maths	5
*pour l'admission seulement		14h00 17h00	*LV	2
Mines Ponts				
Parc floral	Lundi 28 avril	08h00 11h00	Maths 1	4
Hall de la Pinède		13h00 16h00	Physique 1	3
Avenue de la Pyramide - 75012		16h30 18h00	LV	3
(entrée face château de Vincennes)	Mardi 29 avril	08h00 12h00	Physique 2	4
		14h00 18h00	SI	4
http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr/	Mercredi 30 avril	08h00 11h00	Français	5
		13h00 16h00	Maths 2	3
		16h30 18h00	Chimie	2
CCP (Concours communs polytechniques)				
Selon convocation aux épreuves	Vendredi 9 mai	8h00 12h00	Français	4
Parc Floral, hall de la pinède		14h00 18h00	Maths 1	4
Avenue de la Pyramide - 75012	Lundi 12 mai	8h00 12h00	Physique 1	4
		14H00 16h00	LV1	2
http://www.ccp.scei-concours.fr/		16h30 17h30	LV2 option	1
	Mardi 12 mai	8h00 12h00	Maths 2	4
Les coefficient généraux CCP peuvent être		14h00 18h00	SI	4
différents pour quelques écoles.	Mercredi 14 mai	8h00 12h00	Physique-chimie	4
Centrale-Supélec				
Parc floral	Vendredi 2 mai	8h00 12h00	Maths 1	12
Hall de la Pinède		14h00 18h00	Rédaction	17
Avenue de la Pyramide - 75012	Lundi 5 mai	8h00 12h00	Physique	16
(entrée face château de Vincennes)		14h00 18h00	S2I	16
	Mardi 6 mai	8h00 12h00	Physique-chimie	16
http://www.concours-centrale-supelec.fr/		14h00 18h00	LV 1	11
	Mercredi 7 mai	8h00 12h00	Maths 2	12
e3a				
Parc floral	Jeudi 15 mai	9h00 12h00	Physique	
Hall de la Pinède		14h00 17h00	Français	
Avenue de la Pyramide - 75012	Vendredi 16 mai	9H00 12H00	Maths A	
(entrée face château de Vincennes)		14h00 18h00	Physique-chimie	
	Samedi 17 mai	8h00 13h00	SI	
http://www.e3a.fr	Lundi 19 mai	8h00 12h00	MathsB	
		13h30 14h30	QCM anglais facultatif	
		14h45 17h45	LV	

IV. Frais d'inscription

Concours ENS : gratuit

Concours de l'Ecole Polytechnique : Candidats **boursiers** : **gratuit** Candidats **non-boursiers** : **90€**

Concours ESPCI : Candidats **boursiers** : **gratuit** Candidats **non-boursiers** : **90€**

Concours Centrale – Supélec

	Frais de dossier	
Concours	Boursiers	Autres
ECP	0€	95€
ECP étr.	0€	95€
ECP + ECP étr.	0€	142€
Supélec	0€	95€
Supélec étr.	0€	95€
Supélec + Supélec étr.	0€	142€
ECL	0€	95€
Institut d'optique graduate school (Sup Optique)	0€	95€
Institut d'optique graduate school (Sup Optique) étranger	0€	95€
Institut d'optique graduate school (Sup Optique)+ Etranger	0€	142€
EC Lille	0€	95€
EC Nantes	0€	95€
EC Marseille	0€	95€
ENSEA Cergy + ENSIIE	0€	95€

Les candidats pupilles de l'Etat ou de la nation sont exonérés des droits et frais.

Banque Mines Ponts

	Frais de dossier	
Concours	Boursiers	Autres
Concours Commun Mines-Ponts	0€	265€
Concours Commun des Ecoles des Mines	0€	135€
ENSAE, Paris Tech (frais supplémentaires):	0€	0€
TELECOM INT	0€	125€
TPE/EIVP	0€	0 €

Concours commun polytechnique (CCP)

Les frais à acquitter comprennent :

- d'une part **les frais de dossier communs fixés à 160 €** quel que soit le nombre de concours présentés,
- d'autre part les **frais spécifiques à chaque concours en banque d'épreuves.**

CONCOURS	Frais de dossier communs		
CONCOURS COMMUNS POLYTECHNIQUES	Non boursier **160€**		
CONCOURS EN BANQUE D'EPREUVES :		Frais	
		Boursier	Non boursier
EEIGM Nancy		26€	52 €
EIL Côte d'Opale (ex EIPC)		0€	25€
EIVP Paris		11€	47€
ENSAI Rennes Civil		0€	51€
ENSAIT Roubaix		0 €	25€
ENSCI Limoges		16€	32€
Grenoble INP-Génie industriel		26€	52€
ENSGSI Nancy		26€	52€
ENSISA Mulhouse		10€	20€
ENSTIB Epinal		10€	25€
Concours commun écoles des mines		0€	70€
EOST Strasbourg		15€	30€
ESIGELEC Rouen		0€	20€
ESIREM Dijon		15€	25€
ESTIA Bidart		10€	20€
ESTP Paris		0€	46€
ISAT Nevers		15€	30€
ISEP Paris		20€	40€
ISIS Castres		0€	30€
RESEAU POLYTECH		0€	70€
3iL Limoges		10€	50€

Les candidats boursiers ou pupilles de la Nation sont exonérés des frais de dossier communs.

Exonération totale des frais pour les concours suivants **: Ecole de l'Air, ESM Saint-Cyr, ENS Cachan, ENSAI Rennes fonctionnaire et ENTPE fonctionnaire et civil.**

Banque e3a:

	Boursiers	Non boursiers
Coût d'inscription à e3a	**0 €**	**75 €**

Partenaires :

	Boursiers	Non Boursiers
ARTS ET METIERS Paris Tech (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers)	0 €	49 €
ESTP	0 €	49 €
Concours POLYTECH (pour les 34 écoles)	0 €	70€

Des frais de dossier complémentaires sont à prévoir pour les écoles et /ou concours en banques de notes, variables en fonction des écoles : Boursiers : de 0€ à 15€, Non boursiers : 20€ à 50€

Plus de détails sur http://www.scei-concours et sur la notice de concours e3a

N.B. depuis 2008 la région IDF propose une aide régionale aux frais de concours pour les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles. Cette aide permet de prendre en charge une partie des frais d'inscription, d'hébergement et de transport. Elle s'élève à 265 euros par élève et est attribuée sous conditions de ressources.
http://www.iledefrance.fr/missions-et-competences/lycees/les-aides-aux-eleves/pour-legalite-des-chances/

V. Concours scientifiques

Afin d'éviter au maximum les chevauchements d'épreuves orales, une coordination est réalisée entre le **Concours Commun Mines Ponts / les Concours Communs Polytechniques / la Banque Centrale Supelec / l'Ecole Polytechnique / e3a et l'épreuve commune de TIPE**

1 - Ecoles Normales Supérieures concours MP et PC

Les concours d'admission aux ENS de Paris, de Cachan et de Lyon pour les filières MP et PC s'appuient sur des banques d'épreuves écrites communes. X-ENS-ESPCI.

L'Ecole normale supérieure de Rennes rejoint les banques d'épreuves écrites filière MP à partir de la session 2014.

Modifications session 2014:

Concours MPI ENS Ulm :

- L'épreuve orale ULC (Ulm, Lyon, Cachan) n'est plus utilisée pour Ulm. Elle est remplacée par une épreuve d'informatique d'oral spécifique Info U à Ulm.
- L'épreuve orale de Physique ULC (Ulm, Lyon, Cacha) n'est plus utilisée pour Ulm.

Concours PC :

➔Ecrit

- Option chimie : l'épreuve de Physique Ulm de 6 heures est remplacée par une nouvelle épreuve Chimie Ulm de 6 heures de même coefficient.
- Option physique. Pas de changement sur les épreuves.
- Coefficients : les coefficients des épreuves spécifiques chimie ou physique sont augmentées de 1 suivant les options. Les coefficients des épreuves chimie et physique non spécifiques sont à l'inverse diminués de 1 (7/5 contre initialement 6/6).

➔Oral

- Option chimie : les épreuves de chimie 2 et TP physique sont supprimées, le coefficient de l'épreuve de Chim 1 est augmenté (26 contre 20).
- Option physique : les épreuves de physique 2 et TP chimie sont supprimées, le coefficient de l'épreuve de Phys 1 est augmenté (26 contre 20).

Epreuves écrites et orales de langues (anglais, allemand, arabe, chinois et espagnol) **: dès 2014 elles seront organisées dans le cadre de la banque d'épreuves communes (X-ENS-ESPCI) et se dérouleront à l'Ecole Polytechnique.**

1. Epreuve écrite : elle comprend 2 sections :

- *Une synthèse (entre 600 et 675 mots) de documents* rédigée à partir d'un dossier comprenant 4 articles (de 600 à 800 mots) ou 3 articles et un document iconographique, portant sur l'actualité politique, culturelle, économique ou sociale au sein de l'aire géographique de la langue choisie.
- *Un texte d'opinion* rédigé dans la langue choisie. Un éditorial comprenant entre 400 et 500 mots portant sur la même thématique que les autres documents du dossier sera proposé au candidat. Celui-ci réagira aux arguments exprimés dans cet éditorial en rédigeant un texte d'opinion comprenant 500 à 600 mots.

2. Epreuves orales :

- *Un extrait vidéo de 5 minutes* environ portant sur l'actualité (extraits d'émissions télévisées, de débats, de documentaires, de bulletins d'information) sera proposé au candidat qui en préparera un court résumé et un commentaire (*30 minutes de préparation*)
- Puis aura lieu un *entretien de 20 minutes* avec un jury composé de 2 examinateurs

Intégrations 2013 :

	MP	MP Info	PC	PSI
ULM	40	12	19	
LYON	28	19	19	
CACHAN	19	20	**1**4	46

Sites internet : http://www.ens.fr (Ulm), http://www.ens-cachan.fr, http://www.ens-lyon.fr, http://www.ens-rennes.fr http://wwwbanques-ecoles.fr

Date des écrits : MP/P, MP/I et PC les 22, 23, 24, 25 et 26 avril 2014

Convocation : Le candidat devra imprimer sa convocation

Date des écrits : MP/P, MP/I et PC les 22, 23, 24, 25 et 26 avril 2014

Date de l'admissibilité : Mercredi **11 juin** 2014 à 12h00. Les résultats d'admissibilité seront affichés dans les Ecoles les jours de délibération des jurys et mis en ligne sur les sites internet des ENS ainsi que sur le site http://banques-écoles.fr

Epreuve de TIPE : Épreuve spécifique. Les candidats admissibles devront transmettre par e-mail une version électronique du rapport écrit de leur TIPE

Date des oraux : Du lundi 16 juin au dimanche 13 juillet 2014
Le calendrier de passage des épreuves orales dépend du numéro de la série mentionné sur la convocation aux épreuves écrites
Les épreuves orales de langue obligatoire de l'ensemble des écoles se dérouleront à l'Ecole Polytechnique.

Publication des résultats: Mardi **22 juillet** 2014 à 12h00.
Les résultats d'admission seront affichés dans les Ecoles les jours de délibération des jurys. Les dates d'affichages seront disponibles sur les sites internet des ENS ainsi que sur le site http://banques-ecoles.fr

peep LLG
PORTE-PAROLE DE TOUTES LES FAMILLES

Banque MP – Epreuves écrites : dates et coefficients

Epreuves écrites d'admissibilité et épreuves écrites d'admission (adm)

Filière MP	Concours MP										Concours Info				
	Polytechnique		Ulm		Lyon		Cachan		Rennes		Ulm	Lyon		Cachan	Rennes
Session 2014	MP SI	MP INFO	MP	MPI	MP	MPI	MP	MPI	MP	MPI		Option M	Option P		
Maths A – 4h - XLCR - Mardi 22 avril - 8h-12h	8	8			4	4	5	5	5	5					
Français - 4h - XULCR - Mardi 22 avril - 14h-18h	6	6	8 (adm)	8 (adm)	2,5 (adm)	2,5 (adm)	3 (adm)	3 (adm)	3 (adm)	3 (adm)	2 (adm)	2 (adm)	2 (adm)	2 (adm)	2 (adm)
Maths B – 4h – X – Mercredi 23 avril - 8h-12h	7	7													
Info A – 4h – XULCR – Mercredi 23 avril - 14h-18h		6		6		4		4		4	4	4	4	5	5
Phys. & SI – 4h – X – Mercredi 23 avril - 14h-18h	6														
Maths C – 4h - ULCR - Jeudi 24 avril - 8h-12h			4		4	4	5	5	5	5	4	4		5	5
Info-Maths – 4h - ULCR - Jeudi 24 avril - 14h-18h											4	4	4	5	5
Maths D – 6h – U – vendredi 25 avril - 8h-14h			6	6											
Info B – 2h – XCR – vendredi 25 avril – 16h30-18h30	4 (adm)	Adm, ep 4h coef 6 > 10					3 (adm)	Adm, ep 4h coef 4 > 7	3 (adm)	Adm, ep 4h coef 4 > 7					
Physique – 4h – XULCR - Samedi 26 avril - 8h-12h	6	6	6	4	4		4		4				4		
LV A* - 2x2h- XULCR - Samedi 26 avril - 14h-18h	6 (adm)	6 (adm)	3 (adm)	3 (adm)	2,5 (adm)	2,5(adm)	2 (adm)	2 (adm)	2 (adm)	2 (adm)	1,5 (adm)	2 (adm)	2 (adm)	1,5 (adm)	1,5 (adm)

Banque PC – Épreuves écrites : dates et coefficients

Epreuves écrites d'admissibilité et épreuves écrites d'admission (adm)

Filière PC	Concours PC						
	Polytechnique	ESPCI	Ulm		Lyon	Cachan	
Session 2014			Physique	Chimie	PC	Physique	Chimie
Maths – 4h - XEULC - Mardi 22 avril - 8h-12h	9	9	5	5	5	5	3
Français – 4h – XEULC – Mardi 22 avril - 14h-18h	6	5	8 (adm)	8 (adm)	2,5 (adm)	3 (adm)	3 (adm)
Physique A – 4h – XE – Mercredi 23 avril - 8h-12h	6	5					
Chimie A – 4h – XEULC – Mercredi 23 avril - 14h-18h	6	9	5		5	4	9
Physique –Chimie - 5h - L - Jeudi 24 avril - 8h-13h					5		
Physique C - 6h - U - Vendredi 25 avril - 8h-14h Chimie B - 6h - U - Vendredi 25 avril – 8h-14h			7	7			
Informatique – 2h – XEC – Vendredi 25 avril - 16h30-18h30	4 (adm)	4 (adm)				3 (adm)	3 (adm)
Physique B – 4h – XEULC – Samedi 26 avril - 8h-12h	6	5		5	5	7	4
LV A* - 2x2h – XEULC – Samedi 26 avril - 14h-18h	6 (adm)	6 (adm)	3 (adm)	3 (adm)	2,5 (adm)	2 (adm)	2 (adm)

* LVA : allemand, anglais, arabe, espagnol, chinois.

2 - Ecole Polytechnique

Des pièces spécifiques sont à fournir pour l'inscription aux concours de l'école polytechnique (à imprimer à partir du site de l'école) :

- **un certificat médical délivré sur l'imprimé fourni à cet effet** par un médecin au choix du candidat.
- **une déclaration signée du candidat français ou étranger, de modèle imposé,** dans laquelle celui-ci reconnaît avoir pris connaissance des textes réglementaires relatifs à l'Ecole Polytechnique et en particulier du statut militaire des élèves de l'Ecole.

Les épreuves d'évaluation physique et sportive (toutes filières) sont obligatoires et ont lieu lors des épreuves d'admissions :

- Epreuve de natation 50 m nage libre
- Epreuve de course 100 m pour les garçons et 60m pour les filles.
- Epreuve de course 1000 m pour les garçons et 600m pour les filles

Une visite médicale d'incorporation est obligatoire pour tous les candidats inscrits sur les listes d'admission **ou** sur les listes complémentaires. Elle aura lieu à l'École Polytechnique en juillet 2014.

Nouvelles épreuves écrites et orales de langue à partir de 2014 (cf paragraphe ENS).

MP : Ecole Polytechnique, PC : Ecole Polytechnique et ESPCI

Nombre de places offertes par option:	**MP option SI**	**MP option Info**	**PC**
Ecole Polytechnique	80	102	135
ESPCI			60
Ecole polytechnique Etr 42 places pour le concours CPGE	20 minimum pour les filières MP		7 minimum pour l'ensemble des filières PC, PSI et PT
ESPCI étranger			5

Site : **http://www.polytechnique.fr/concours, http://www.espci.fr,**

Dates des écrits : **les 22, 23, 24, 25 et 26 avril 2014 pour les filières MP et PC**
Convocation : **les convocations seront envoyées par courrier électronique <u>fin mars 2014</u>.**

Date de l'admissibilité :
série 1 : **mercredi 11 juin 2014**
série 2 : **mercredi 19 juin 2014**
série 3 : **mercredi 25 juin 2014**
série 4 **: mercredi 2 juillet 2014**

Les résultats seront affichés à l'école à partir de 17h 00et diffusés sur le site http://www.polytechnique.fr/concours ou http://www.espci.fr (concours ESPCI)

Épreuve spécifique : **ADS**

Date des oraux :
série 1 : **du lundi 16 juin 2014 au dimanche 22 juin 2014**
série 2 : **du lundi 23 juin 2014 au dimanche 29 juin 2014**
série 3 : **du lundi 30 juin 2014 au dimanche 06 juillet 2014**
série 4 : **du lundi 07 juillet 2014 au dimanche 13 juillet 2014**

Tous les oraux de la filière MP ont lieu à l'École Polytechnique.
Pour la filière PC certains se déroulent à l'ESPCI.

Publication des résultats: **le 23 juillet 2014 à partir de 12h.**

Les listes d'admission seront affichées dans le hall de la Direction du Concours et diffusées sur le siteinternet.

PSI : ENS Cachan et Ecole Polytechnique

Le concours de la filière PSI est organisé dans le cadre d'une banque d'épreuves écrites et orales commune à l'École polytechnique et à l'École Normale Supérieure de Cachan.

L'ENS de Cachan gère en totalité les épreuves écrites de ce concours.

Site :	http://www.ens-cachan.fr, http://www.polytechnique.fr/concours
Convocation :	Le candidat devra l'imprimer**.**
Nombre de places offertes :	Ecole Polytechnique : 52 ; ENS Cachan : 44 (en 2012)
Date des écrits :	du 22 avril au 25 avril 2014
Date de l'admissibilité :	le mercredi **28 mai** 2014
Date des oraux :	les épreuves orales et pratiques se dérouleront à l'ENS Cachan pendant 3 jours consécutifs à partir du **mercredi 11 juin 2014**.

Les candidats admissibles à l'Ecole Polytechnique devront passer l'épreuve d'informatique et les épreuves sportives obligatoires qui se dérouleront l'Ecole Polytechnique :

Epreuve d'informatique : lundi 23 juin 2014 de 9h30 à 11h30

Epreuves sportives : mardi 24 juin 2014 (natation :10h00-athlétisme :14h00)

Publication des résultats :	mercredi **23 juillet** 2014 à partir de 12h.

3 Concours Commun Mines-Ponts

MP, PC et PSI *ENPC, SUPAERO, ENSTA, Telecom Paris Tech,Mines paris Tech, ENST Bretagne, Ecole des Mines de Paris, Mines de Nancy, Mines de Saint-Etienne, Telecom Bretagne, ENSAE Paris Tech (filière MP).*
Epreuves écrites utilisées pour TPE/EIVP, concours des écoles des Mines, Telecom INT

Site : http://minesponts.fr

Convocation : l'Elève devra l'imprimer à partir du site http://minesponts.fr à compter de fin mars 2014

Date des écrits les 28, 29 et 30 avril 2014

Date de l'admissibilité **10 juin** 2014 à 18h sur le site http://minesponts.fr

Date des oraux du lundi 23 juin au dimanche 19 juillet 2014 inclus en fonction de la série (spécifiée sur la convocation aux écrits).
Série 1 : du lundi 23 juin au dimanche 29 juin
Série 2 : du lundi 30 juin au dimanche 6 juillet
Série 3 : du lundi 7 juillet au dimanche 13 juillet
Série 4 : du lundi 14 juillet au dimanche 20 juillet

Il n'est pas envoyé de convocations individuelles pour les épreuves d'admission : les dates heures et lieux de passage sont consultables sur le site internet du concours chaque jeudi 17h précédent chaque série d'oral.
Le candidat doit imprimer son emploi du temps et le présenter sur les sites d'oral.

Publication des résultats **jeudi 23 juillet 2014 à 19H** sur le site http://minesponts.fr

Nombre de places	MP	PC	PSI
Ecole des Ponts ParisTech	**57**	**30**	**35**
SUPAERO (ISAE)	**50**	**23**	**42**
ENSTA	**53**	**29**	**38**
'elecom cursus Paris	**52**	**19**	**20**
Telecom cursus Sophia-Antipolis	**19**	**6**	**7**
Mines de Paris	**46**	**18**	**28**
Mines de Saint Etienne	**42**	**42**	**42**
Mines de Nancy	**54**	**32**	**40**
Télécoms -Brest-RennesToulouse -cursus Sophia Antipolis	 **50** **3**	 **27** **3**	 **28** **3**
ENSAE ParisTech	**45**		

Les nombres ci-dessus sont donnés à titre purement indicatif.
Les candidats sont admis dans les Ecoles dans les conditions fixées par chacune d'elles.
Les élèves admis à Télécom Paris Tech/ Cursus de Sophia-Antipolis passent la première année sur le site de Paris avec les élèves admis à Télécom Paris Tech / Cursus de Paris, et rejoignent le site de Sophia-Antipolis (Institut Eurécom) pour leurs 2ème et 3ème années

4 Concours Communs Polytechniques (CCP) :

Ecoles du groupe Concours Polytechniques : MP, PC, PSI :

ENSMM Besançon, ENSCBP-IPB Bordeaux, ENSEIRB-MATMECA-IPB Bordeaux, ENSI Bourges, ENSI Caen, EISTI Cergy-Pau, ENSC Clermont-Ferrand, ISIMA Clermont-Ferrand, Grenoble INP-Ense, Grenoble INP-Ensimag, Grenoble INP- Esisar, Grenoble INP-Pagora, Grenoble INP-Phelma, ENSC Lille, CPE Lyon, ENSC Montpellier, ENSC Mulhouse, ENSEM Nancy, ENSG Nancy, ENSIC Nancy, Chimie ParisTech, Supméca Paris, ENSGTI Pau, ENSI Poitiers, ENSC Rennes, ECPM Strasbourg, ENGEES Strasbourg, Télécom Physique Strasbourg, INP-ENSEEIHT Toulouse, INP-ENSIACET Toulouse, ENAC Toulouse, ISAE-ENSICA Toulouse, ENSIAME Valencienne.

Ecoles en banques d'épreuves :

Ecoles militaires (MP, PC, PSI): *Ecole de l'Air Salon de Provence, ESM Saint Cyr Guer*

Ecoles civiles: EEIGM Nancy / PC-PSI, ENSAI Rennes / MP, ENSCI Limoges / MP-PC-PSI, Grenoble INP - Génie industriel / MP-PC-PSI ENSGSI Nancy / MP-PC-PSI-TSI, ENSISA Mulhouse / MP-PC-PSI-TSI, ENSTIB Epinal / MP-PC-PSI-TSI
EOST Strasbourg / MP-PC-PSI

Nombre de places offertes :	**MP** :1 188, **PC** : physique : 647, **PC** chimie : 633, **PSI** : 874
Convocation:	L'imprimer à partir du 3 avril 2014 à partir du site http://ccp.scei-concours.fr
Date des écrits:	Les 9, 12, 13 et 14 mai 2014.
Date de l'admissibilité:	**11 juin** 2014 à 20h sur le site http://ccp.scei-concours.fr
Date des oraux:	du 23 juin au 19 juillet 2014. (4 séries) Les lieux de passage seront affichés sur internet. Chaque candidat devra retirer sa feuille de passage sur le lieu de passage des épreuves orales à l'horaire affiché sur internet.
Publication des résultats:	le **jeudi 24 juillet** 2014 à 20h sur le site http://ccp.scei-concours.fr

5 Concours Commun Centrale-Supélec :

MP, PC et PSI *:* *Ecoles Centrales de Paris, de Lille, de Lyon, de Nantes, de Marseille, Supélec, Institut d'Optique Graduate School (Sup Optique), ENSEA, IIE CNAM*

Convocation : Aucune convocation n'est envoyée à l'élève et elle n'est pas obligatoire.
Il est cependant conseillé de l'imprimer à partir du site
http://centrale-supelec.fr

Date des écrits Les 2, 5, 6 et 7 mai 2014

Date de l'admissibilité Publication au **mois de juin** 2014 sur le site : http://centrale-supelec.fr

Date des oraux Du 24 juin 2013 au 21 juillet 2013 inclus

Les candidats admissibles pourront consulter leurs horaires de passage pour les épreuves orales sur le site http://www.concours-centrale-supelec.fr

Ils devront retirer une fiche de passage (prévoir une photo d'identité et une pièce d'identité) au plus tard :
- 2 heures ouvrées avant leur première épreuve,
- La veille du jour de passage de leur langue vivante (**cas des langues à faible effectif).**

Cette fiche de passage pourra être retirée par un tiers. Il devra être muni : d'une procuration écrite, de sa carte d'identité, de celle du candidat et d'une photo d'identité du candidat

Publication des résultats : sur le site : http://centrale-supelec.fr (date non précisée)

Nombre de places Le nombre de places est indicatif. Les candidats sont admis dans les écoles dans les conditions fixées par chacune d'elles.

Ecole	Filière MP	Filière PC	Filière PSI
ECPÉcole Centrale Paris	142	88	93
ECP étr. École Centrale Paris	18	6	8
Supélec	145	100	115
Supélec étr.École Supérieure d'Électricité	2	2	1
ECLÉcole Centrale de Lyon	127	62	82
SupOptique Institut d'Optique Graduate School	40	40	30
SupOptique étr.	2	2	2
ECLille	90	50	60
ECN École Centrale de Nantes	135	50	75
ECM École Centrale de Marseille	80	80	60
ENSEA École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications	60	20	45
ENSIIEEcole Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise	90	10	30
EN Ecole Navale	23	16	22

6 Concours e3a :

Le concours **e3a** rassemble 3 concours partenaires :

ARTS ET MÉTIERS ParisTech (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers)

E S T P (École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie)

Concours POLYTECH (anciennement Commun Archimède) :

Réseau POLYTECH (POLYTECH Annecy-Chambéry - POLYTECH Clermont-Ferrand - POLYTECH Grenoble - POLYTECH Lille - POLYTECH Lyon - POLYTECH Marseille (+ ESIL) - POLYTECH Montpellier - POLYTECH Nantes - POLYTECH Nice-Sophia - POLYTECH Orléans - POLYTECH Paris-Sud - POLYTECH Paris-UPMC - POLYTECH Tours)

ENSC - ENSIBS - ENSIM - ESBS - ESIR Rennes - ESIReims - ESIREM - ESIROI - ESIX Normandie - ESIAB (ex Esmisab) - ESSTIN - ISAT - ISBS - ISEL - ISIFC - ISIS - ISITV - ISTIA - ISTY - SuP Galilée -

et des **Écoles en Banque de notes :**

ECE Paris - EFREI - EIDD Paris - EIGSI La Rochelle / EIGSI Casablanca - EIL Côte d'Opale - EME - ENI Val de Loire - ENSAIT - ENSIL - EPF - ESB - ESIEA Paris/Laval - ESIEE Amiens - ESIEE Paris - ESIGELEC - ESIGETEL - ESILV Paris - ESITC Caen - ESME Sudria Paris - ESTALA Levallois-Perret, ESTIA - IFMA - INSA Centre Val de Loire, ISMANS - EI-ISPA - ITECH
LYON - 3IL - Concours FESIC Prépa (ECAM Lyon - ECAM Rennes - Louis de Broglie - ECAM Strasbourg-Europe - EPMI Cergy-Pontoise - ESAIP Angers-Grasse - ESCOM Compiègne - ESEO Angers - HEI Lille - ISEN Brest - ISEN Lille - ISEN Toulon - ISEP Paris - LaSalle Beauvais)

Le concours e3a est mis en œuvre par les 3 collèges partenaires pour les épreuves écrites.
Les épreuves orales sont organisées directement par les écoles. Se reporter à la notice 2014

Convocation : Télécharger et imprimer la convocation **à partir du mardi 31 mars 2014** sur le site internet http://www.e3a.fr. Aucune convocation ne sera envoyée.

Date des écrits MP, PC : les 15, 16, et 19 mai 2014 ; **PSI** : 15, 16, 17 et 19 mai 2014

Date de l'admissibilité : Samedi **21 juin** 2014.

Les résultats seront envoyés par mail au candidat et publiés sur le site à partir de 18H

Date des oraux : variable en fonction des écoles.

Publication des résultats : le **26 juillet** 2014 à partir de18h sur le site http://www.e3a.fr

VI. Epreuves des TIPE et ADS

1. l'épreuve d'évaluation des TIPE (Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés).

Adresse : IUT - 143 avenue de Versailles 75016 PARIS
Ne jamais téléphoner à l'IUT. En cas de besoin : 05 62 47 33 43

Pour la session 2013-2014, le thème TIPE commun aux filières BCPST, MP, PC, PSI, PT, TB, TPC et TSI est intitulé : **Transfert, échange**.
Arrêté du 12/11/2012 (B.O.E.N. n° 45 du 06/12/2012)

L'épreuve d'évaluation des TIPE est une épreuve organisée en commun par le concours **Centrale-Supélec, les Concours Communs Polytechniques, le Concours Commun Mines-Ponts** et la Banque filière PT (Physique Technologie).

La présentation orale comporte deux parties d'égale importance dans l'attribution de la note :
- la première partie est basée sur l'analyse, la synthèse et la critique du Dossier scientifique (partie D).
- la deuxième partie (partie C) permet au Candidat de faire apprécier le TIPE qu'il a réalisé pendant l'année scolaire et qui a conduit à la rédaction d'une fiche synoptique présentant brièvement son travail de l'année et destinée à l'information du jury. L'ordre de succession des deux parties est au choix du candidat.

L'épreuve de TIPE se déroulera à Paris **entre le 23 juin et le 19 juillet 2014.**

La fiche synoptique : doit être réalisée par le candidat **avant le 1er juin 2014 minuit** sur le site Internet : http://www.scei-concours.org/ rubrique « Fiche synoptique » (rubrique disponible à partir du 20 janvier 2014).
Validation de la fiche synoptique sur internet entre le 2 et le 7 juin 2014 midi par l'un des professeurs ayant encadré le travail**.**
La fiche synoptique validée sera transmise aux examinateurs par le service gestionnaire de l'épreuve.

Aucune convocation n'est envoyée au candidat.
Pour obtenir un créneau et l'heure de convocation correspondante, le candidat devra impérativement, l'avant-veille du jour de passage de l'épreuve, se connecter par Internet ou appeler le 0 892 692 692.

Le candidat doit prévoir une durée de 3 h 45 dans les locaux (2h15 de préparation suivi de 40minutes de présentation orale)
Le candidat doit se munir de **crayons, stylos, transparents A4 pour rétro-projecteur, feutres pour transparents,** etc. (seul le papier brouillon est fourni).
Le candidat peut apporter, pour cette épreuve, les documents qu'il aura éventuellement préparés durant l'année (textes, photos, transparents...) pour servir, s'il le désire, de support à son exposé sur le travail effectué dans l'année.
Pour la présentation, il dispose d'un tableau et d'un rétro-projecteur.

2. ENS : l'épreuve de TIPE – Groupes MP, MPI et PC

Pour les concours des ENS, le TIPE effectué en CPGE se traduit par **un rapport écrit qui permet de présenter le travail et les méthodes utilisées par le candidat.** Seuls les **candidats admissibles** transmettent leur rapport par internet (taille des rapports et nombre de caractères limités).

Ces rapports ne sont pas évalués en tant que tels mais **utilisés pour permettre aux examinateurs de prendre connaissance du travail**.

La page de garde du TIPE et les instructions pour la rédaction et le dépôt du document se téléchargent sur l'un des sites des ENS. **Le secrétariat du Lycée Louis Le Grand appose les cachets sur la page de garde après signature du professeur.**

L'évaluation est effectuée à partir d'une **discussion** entre le jury et le candidat, sur la base de ce rapport **sans exposé préalable du candidat**.
Au cours de l'épreuve, le candidat est autorisé à utiliser des transparents préparés à l'avance pour présenter des figures sur lesquelles il s'appuie pour répondre aux questions du jury.

3. Ecole Polytechnique : l'épreuve d'ADS - Groupes MP et PC

L'épreuve d'analyse de documents scientifiques (ADS) a pour but d'évaluer dans quelle mesure les candidats ont acquis les qualités susceptibles d'être développées par l'activité « Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés» (TIPE) prévue dans le cadre des programmes des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles.

Parmi ces qualités figurent la faculté de mobiliser les connaissances acquises dans diverses disciplines, l'esprit critique, l'aptitude à collecter l'information, l'analyser, la synthétiser, la communiquer.

Les candidats indiqueront sur la fiche de renseignements Internet la discipline dominante de leur activité TIPE pendant l'année du concours : Mathématiques ou Physique dans la filière MP, Physique ou Chimie dans la filière PC.

Un dossier comprenant plusieurs textes ou documents relevant de la discipline indiquée par le candidat est fourni à ce dernier par l'examinateur. Le candidat dispose de deux heures pour préparer un exposé de synthèse de 15 minutes environ, illustré par la projection d'un petit nombre de transparents, et suivi d'un entretien de 25 minutes environ avec l'examinateur, portant sur le contenu scientifique du dossier et sur la culture générale du candidat.
Les sujets des dossiers soumis aux candidats sont choisis sans référence aux thèmes inscrits au programme des activités TIPE des classes préparatoires.

L'épreuve permet d'apprécier l'aptitude des candidats à analyser le contenu de textes scientifiques en identifiant les problèmes posés et en examinant les solutions apportées, et d'en faire une présentation synthétique.
L'entretien permet de vérifier que le candidat a bien compris tous les aspects du thème proposé dans le dossier, en élargissant éventuellement le débat à un domaine scientifique ou technique plus vaste. Les qualités d'expression orale sont largement prises en compte dans la notation de l'épreuve.

Dans chaque commission d'examen, deux examinateurs se partagent les interrogations des candidats :
- un examinateur de mathématiques et un examinateur de physique dans la filière MP
- un examinateur de physique et un examinateur de chimie dans la filière PC.

Chaque candidat est interrogé dans la discipline qu'il a indiquée sur sa fiche d'inscription.

En **Mathématiques**, le candidat décrit dans son exposé la démarche mathématique proposée, explicite l'objectif visé et précise comment, et dans quelle mesure, il a été atteint. Le candidat indique les idées principales qui soutiennent la démarche, le squelette des démonstrations ou des enchaînements de résultats qui lui semblent plus importants. Il n'est pas en général demandé au candidat d'étudier chaque démonstration jusqu'au moindre détail. Certains passages techniques peuvent au contraire être sautés au moins en première lecture. Il semble préférable de dire que l'on n'a pas compris telle phrase ou tel passage, surtout s'il s'agit d'un point secondaire, plutôt que d'y consacrer une part déraisonnable de son temps.

En **Physique** ou en **Chimie**, l'effort demandé est analogue. L'exposé consiste d'abord à décrire le sujet du dossier, en le situant dans son contexte scientifique, voire historique ou technologique, et à en dégager les résultats essentiels. Le candidat doit en particulier détailler les mécanismes physiques mis en œuvre en s'appuyant sur les connaissances acquises au cours de la préparation du concours et sur sa culture générale.

Dans chaque discipline, certains documents peuvent comporter des notions qui dépassent le cadre du programme des classes préparatoires. Le candidat n'a pas systématiquement à prouver qu'il comprend la totalité du texte. Il doit montrer sa capacité à faire le tri des informations qui lui sont fournies, à préciser son niveau de lecture, à organiser son exposé de façon à faire ressortir la structure du dossier ou des documents et à en dégager les conclusions essentielles. Un bon exposé ne doit pas être une simple paraphrase des documents, mais une reconstruction personnelle, où le candidat peut exercer son esprit critique.

La deuxième partie de l'interrogation permet, suivant les cas, de demander au candidat de préciser tel ou tel point de son exposé, de discuter avec lui d'une erreur ou d'une incompréhension, de voir ce qu'il a compris du texte au-delà des questions proposées par la note jointe. Certains candidats ont l'occasion d'utiliser leur culture scientifique pour débattre des problèmes soulevés, éventuellement élargis à un domaine plus vaste. D'autres peuvent être interrogés sur un point du programme dont ils ont ou non su voir le lien avec le dossier.

À la fin de l'épreuve, le candidat remet à l'examinateur l'ensemble des documents en sa possession : dossier, transparents, feuilles de brouillon, etc. L'examinateur ne consulte en aucun cas le contenu de ce dossier pour fixer la note du candidat.

VII. Procédure commune d'intégration

Pour tout accès à son dossier, il est indispensable de saisir son **n° d'inscription** et son **code-signature** confidentiel.

Seuls les candidats « classés » sont susceptibles d'être admis dans une école

1) Liste de vœux : **du 1er au 23 juillet minuit** sur internet: http//www.scei-concours.org

Il est recommandé aux candidats de s'informer sur l'ensemble des écoles avant d'effectuer leur classement préférentiel sur le site Internet.

Les candidats admissibles devront établir une **liste de vœux sur internet** : ils devront classer par ordre de préférence, toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer.
(*Important*: même pour l'admission à une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux).

Les candidats éditeront eux-mêmes leur liste de vœux *;* aucun document ne leur sera adressé par le service des concours.

ATTENTION ! **Après le 23 juillet 2014 minuit** : *les candidats ne pourront plus modifier le classement de leur liste de vœux ni ajouter une nouvelle école. Les candidats renoncent à l'admission dans toute école non classée dans leur liste de vœux.*

2) Proposition d'admission sur Internet ou par téléphone (serveur vocal) : 0 892 692 692 (0,337 € la min)

- **1ère proposition** d'admission dans une école : **jeudi 31 juillet 2014 à 14h.**
- Les candidats devront répondre à cette 1 ère proposition: entre le **jeudi 31 juillet 14h** et **le samedi 2 août minuit.**
- **Les propositions suivantes** (les **mercredis** à 14h00) : le **27 août**, le **3 septembre** et le **10 septembre** 2014
- Les candidats devront **consulter et répondre** à ces dernières propositions **entre le mercredi 14h et le vendredi à 14h.**

Dès lors qu'une proposition d'admission dans une école aura été faite à un candidat, celui-ci ne pourra plus prétendre à l'admission dans l'une des écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.

Les candidats pourront, (sauf du mardi 12h au mercredi 14h) renoncer à une ou plusieurs écoles placées dans leur liste de vœux avant la proposition d'admission. **Ce choix sera alors irréversible.**

Toute absence de réponse dans les délais, à chaque proposition faite par le service des concours, entraînera la démission automatique du candidat.

Les candidats en «OUI MAIS» ou en «OUI DEFINITIF» absents le jour de la rentrée à l'école seront démissionnés de l'ensemble des écoles.

Le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus entraînera l'exclusion pure et simple de la procédure commune d'admission dans les écoles.

LES REPONSES DES CANDIDATS

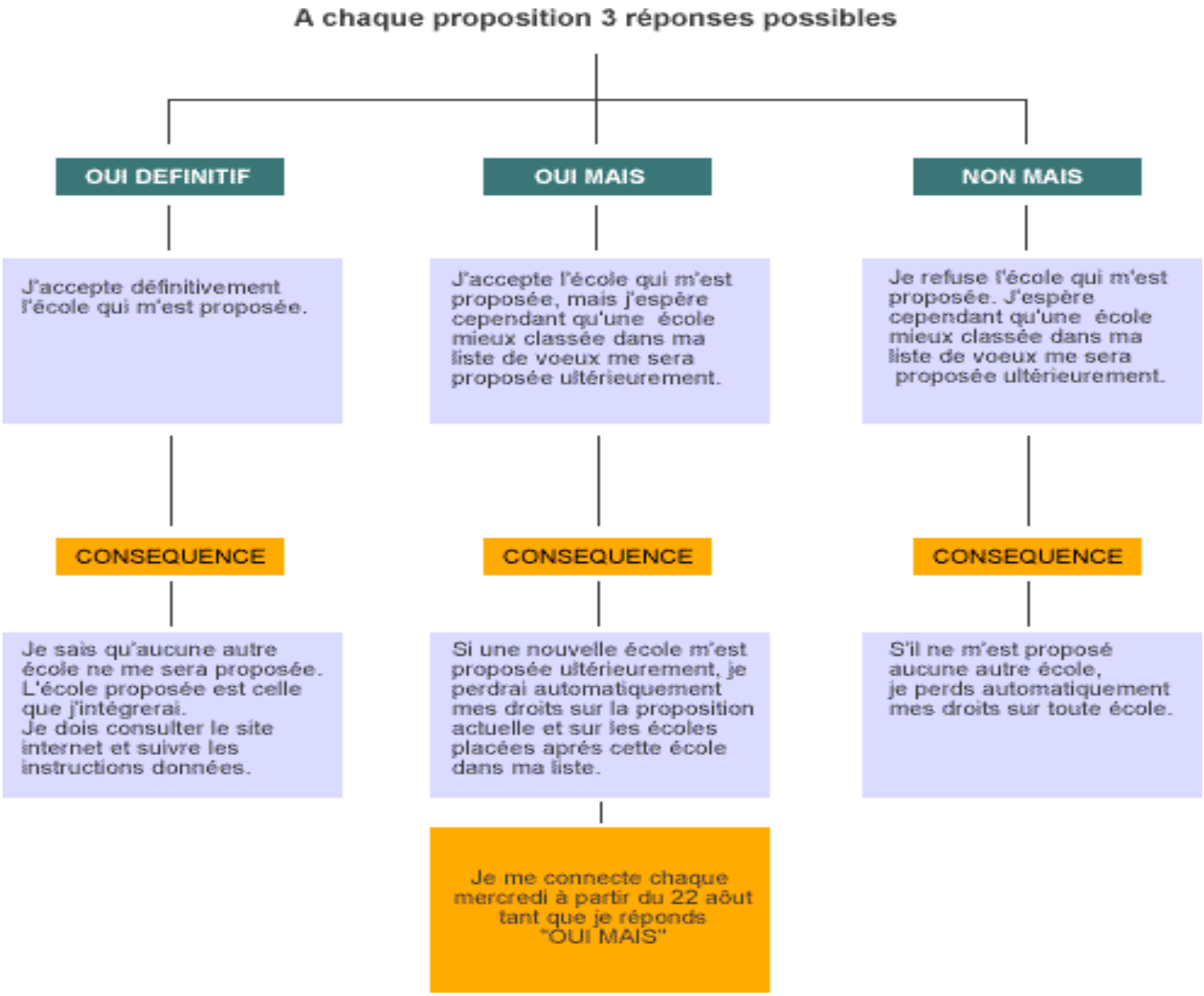

VII. Lieux de passage des concours et hébergement :

Important : les sites internet des Ecoles sont la meilleure source d'information !

Pour les trajets :

- **Repérer les lieux de déroulement des épreuves écrites ou orales à l'avance**
- **Choisir le mode de transport (voiture ou transport en commun)**
- **Estimer le temps nécessaire au trajet. Si possible, faire un essai avant le jour J et prévoir un « Plan B ».**

Pour l'hébergement :

- **Pour les épreuves écrites, anticiper et réserver au plus tôt si vous avez besoin d'un hébergement à proximité des centres : les candidats sont très nombreux et les hôtels rares !**
- **Pour les oraux, les candidats admissibles doivent solliciter dès les résultats d'admissibilité les écoles qui, pour certaines, proposent un hébergement sur place.**

NB : Les élèves provinciaux peuvent passer les écrits dans le centre d'écrits dont dépend le lieu de résidence de leurs parents. Cela permet parfois de limiter les trajets et de diminuer le stress.

Voici quelques indications sur les lieux de passage des concours, sous réserve des modifications qui pourraient intervenir :

Lieux de passage des écrits (indiqué sur la convocation):

Concours Mines Ponts : Parc Floral de Paris, Hall de la Pinède – Route de la Pyramide 75012 Paris
Métro Château de Vincennes.

Concours Centrale Supélec : Parc Floral de Paris, Hall de la Pinède.- Route de la Pyramide 75012 Paris
L'École Centrale Paris pour les candidats nécessitant des aménagements particuliers.

Concours Communs Polytechniques (CCP) : Parc Floral de Paris, Hall de la Pinède.

Concours e3a : Parc Floral de Paris, Hall de la Pinède.

Concours X-ENS (filière MP et PSI) et X-ENS-ESPCI (filière PC) : Les concours d'admission à l'École Polytechnique, aux ENS et à L'ESPCI (pour la filière PC) s'appuient sur une banque d'épreuves écrites communes depuis la session 2011.
2 centres d'écrits pour la région parisienne (le centre sera précisé sur la convocation du candidat) :

- L'Ecole Polytechnique, route de Saclay 91128 Palaiseau ou
- Un second site qui ne sera connu qu'à partir du mois de janvier 2014

Restauration :

Pour le Parc Floral, nous vous conseillons de prévoir un pique-nique car les quelques points de vente du parc peuvent être saturés en raison du grand nombre de candidats.
A l'Ecole Polytechnique et dans les écoles d'une manière générale la restauration est possible sur place.

Hébergement :

Vous trouverez sur le site internet de chaque centre d'examen des renseignements très complets sur les moyens d'accès et les possibilités de logement à proximité.

A titre indicatif, voici quelques hôtels et un ordre de grandeur pour leurs tarifs pour les chambres doubles :

Près du Parc Floral (route de la Pyramide 75012 Paris) :

- Hôtel Best Western**** Saint Louis 2bis, rue Robert Giraudeau 94300 Vincennes. 01 43 7416 78 : 125€
- Hôtel du château** 1, rue Robert Giraudineau 94300 Vincennes. 01 48 08 67 40 : 86€ + petit déjeuner
- Hôtel Dausmenil*** 50, avenue de Paris 94300 Vincennes. 01 48 08 44 10 :130€ + petit déjeuner
- Hôtel des jardins** 39, rue Fontenay 94300 Vincennes. 0143282564 : 80€ + petit déjeuner
- Apparthôtel Adagio, 42 avenue de Paris, 94 300 Vincennes. 01 58 73 52 00 : à partir de 60 € la nuit

Près de l'école Polytechnique : attention, les hôtels sont entre 1 à 3 km de l'Ecole !

- Apparthôtel StudiHotel Massy Palaiseau 19, rue Royon 91120 Palaiseau (1,3 km de l'X). 01 60 10 23 97 : 129€ studio 2-4Pers
- B et B Saclay Plateau du Moulon RN 118 91190 Gif sur Yvette (3 km de l'X). 08 9278 29 29 : 58€ + 6€ petit déjeuner
- Comfort Hotel Massy 82, place de France 91300 Massy. 01 60 11 55 54 : 91€ + 9€ petit déjeuner
- Hôtel Mercure Massy Gare TGV 21, av Carnot 91300 Massy. 01 60 11 20 30 : 149€+ 16€ petit déjeuner

Prés de la Maison des Examens (7 Rue Ernest Renan, 94110 Arcueil) :

- Hôtel Courtyard by Marriott**** 6, av du Pt Salvador Allende 94110 Arcueil (à 500 m). 01 77 01 21 21 : 149€+12€ petit-déjeuner
- Hôtel Campanile Paris-Sud Porte d'Orléans*** 73, av Aristide Briand 94110 Arcueil (à 700 m). 01 47 40 87 09 : 90€ + petit déjeuner

Lieux de passage des oraux :

Les oraux se déroulent le plus souvent à Paris ou en région parisienne.

Les candidats admissibles reçoivent le lieu de passage de chaque épreuve avec leur convocation aux épreuves orales

Les épreuves orales ont généralement lieu sur le site des écoles et le temps de trajet peut être conséquent. Il peut être judicieux de loger sur place pour éviter un stress de dernière minute.
Un service performant d'accueil et d'hébergement des candidats est souvent mis en place par les bureaux des élèves de chacune des écoles.
Vous trouverez sur les sites des écoles tous les renseignements utiles concernant les différentes possibilités d'hébergement ainsi que les différents moyens d'accès aux centres d'oraux.

Les candidats pourront également choisir de loger en hôtel (être vigilant dans ce cas pour organiser les transports jusqu'à l'école).

Dans tous les cas, il faut veiller à organiser transport et hébergement dès réception des résultats d'admissibilité.

Exemples

Concours Mines-Ponts : Information sur le logement

Le Secrétariat Général du Concours n'a pas les moyens d'organiser l'hébergement des candidats admissibles. Chaque candidat devra faire son affaire de son hébergement et de son transport. Néanmoins trois possibilités de logement sont proposées dans la limite des places disponibles.

- **à Paris intra muros** : La Maison des Mines 270 rue Saint Jacques 75005 PARIS Téléphone : 01 43 54 77 25
- **à Marne la Vallée** : Résidence des élèves de l'ENPC (en priorité pour les candidats de la filière MP).
- **à l'ENSTA à Palaiseau** (en priorité pour les candidats de la filière PC) : pour plus d'informations, contacter : https://inscription.ensta.fr/admissibles/

Concours Centrale-Supélec

Un hébergement en chambre individuelle est possible, dans la mesure des places disponibles,

- **à la résidence des élèves de l'École Centrale Paris,** située sur le campus de Châtenay-Malabry, 5 avenue Sully Prudhomme pour les candidats des filières MP et PSI.
- **à la résidence située sur le campus de Gif-sur-Yvette** pour les candidats de la filière PC.

Les réservations se feront exclusivement en ligne à partir de la date de publication des résultats (13 juin à 17h).
Sur la page des résultats d'écrit, les candidats admissibles disposeront d'un lien pour accéder à la réservation en ligne.
Le prix était, à titre indicatif, de **20 € par nuit**. Un dépôt de garantie de 50 €, restituable, sert à couvrir d'éventuelles dégradations.

Internes à Louis le Grand

L'administration n'a pas encore confirmé l'ouverture de l'internat pendant les vacances de printemps pour les candidats au concours.
Nous invitons les internes passant les oraux à s'informer auprès de l'administration du lycée de la date de fermeture de l'internat, habituellement début juillet.
Les internes passant les oraux après cette date devront donc s'organiser autrement pour cette période et envisager un hébergement sur Paris.
En mai, n'hésitez pas à contacter le service logement de la PEEP LLG.

BONNE CHANCE A TOUS, ON CROISE LES DOIGTS POUR VOUS !!!!